

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur Dominique
SCOARNEC**

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 03/10/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2019 (accusé de réception du 02/10/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Demande de subventions 2019 - Association horticole

La ville de Quimper soutient les associations horticoles et à ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement à la société d'horticulture de Quimper.

La société d'horticulture de Quimper (130 adhérents dont 67 Quimpérois) a pour objectif de rassembler tous les amateurs de jardinage, de les informer lors des séances de travaux pratiques respectant l'environnement et lors des manifestations organisées par la ville de Quimper. Elle gère également un verger au Vallon Saint-Laurent où sont organisées des séances de compostage et où sont installées des ruches (montant accordé en 2018 : 406 €).

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder à la société d'horticulture de Quimper une subvention de fonctionnement d'un montant de 406 euros (imputation 6574-420-823), au titre de l'année 2019.